

# Appel à la mobilisation

Interprofessionnelle et intersyndicale

Pour le retrait de la réforme des retraites, pour des négociations salariales de haut niveau et la sauvegarde de l'emploi

La manifestation vient à vous !

## Manifestation le mardi 3 Mars 2020 Élancourt – La Clef-Saint-Pierre

**10h30 : Départ de Thales**

(2, Avenue Gay Lussac - Élancourt)

**12h30 : Barbecue musical**

Place de Paris - Élancourt (en face de la Poste)

### Pour le retrait de la réforme des retraites

La réforme, c'est simple ! Le gouvernement annonce la **baisse de nos pensions de retraites** et le **recul de l'âge de départ** (64ans puis 65 ans...). Nous ne pouvons accepter une telle attaque sur nos niveaux de vie !

Les arguments consistants à nous faire croire que le système ne serait plus finançable, notamment en raison de l'augmentation du nombre de retraités et donc qu'il n'y a pas d'alternative pour sauver nos retraites ne tient pas. L'augmentation de la productivité des travailleurs, les nombreuses réserves que le système réussit à créer actuellement le démontrent.

La stratégie du gouvernement et du patronat pour baisser le coût de l'assurance vieillesse, consiste à passer en force en accélérant les procédures de la démocratie parlementaire (voir en menaçant du 49.3), à ignorer la révolte sociale et le soutien de 61% des français au retrait de la réforme (stable depuis 70 jours).

**C'est un déni de démocratie sociale !**

### Stop aux coupes

### budgétaires imposées par le patronat et le gouvernement

Le régime actuel est basé sur des cotisations salariales. Or en exonérant les entreprises de cotisations sociales et en n'augmentant pas les salaires, on prive la sécurité sociale de son principal financement !

Il faut profiter des négociations salariales annuelles pour augmenter nettement les salaires des salariés, car en plus du bénéfice immédiat du salaire augmenté, c'est tout le système social qui en profite.

Dans la métallurgie, les négociations sur la convention collective ont pour objectif de rabaisser les droits des salariés dans nos entreprises. Ces négociations sont d'une importance capitale afin de stopper les régressions sociales généralisées que nous subissons actuellement.

Les syndicats gèrent la sécurité sociale depuis maintenant + de 70 ans. Alors, nous savons de quoi nous parlons ! La sécurité est un bien commun, sauvegardons là !

**Soyons nombreux à cette manifestation, c'est le moment d'apporter votre part et de dire non à ce projet de société !**

# La manifestation vient à vous !

Mardi 3 mars 2020 à 10h30  
Élancourt – La Clef Saint Pierre

## 2362 suppressions de poste chez Airbus Defence & Space !

« Les perspectives 2020 ouvrent la voie vers une croissance durable » (Communication d'Airbus du 13 février 2020 sur ses résultats 2019 (13 février 2020). L'entreprise va très bien.

Les chiffres sont donnés en euros. En vert, les chiffres d'Airbus Group et en bleu les chiffres d'Airbus D&S.

EBIT de près 7 milliards

Chiffre d'affaire de 70,5 milliards d'euros

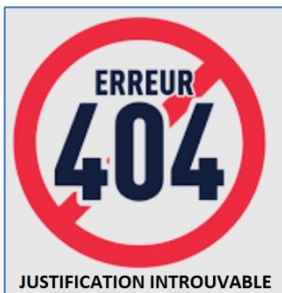
Prise de commande : + 46%

EBIT de 565 millions

32 milliards de carnet de commande (3 ans d'activité !)

Prise de commande : + 1 %

9% d'augmentation de dividende en plus (1,3 milliards)



Malgré tout, la Direction d'ADS vient d'annoncer au comité européen (ECADS) la suppression de 2362 postes dans toute l'Europe dont **404 postes en France (5,6%)**. Le nombre de postes supprimés à Élancourt sera annoncé prochainement.

Certes, le groupe annonce une perte nette de 1,6 milliard. C'est à cause de provisions et de résultats financiers négatifs et surtout de l'amende record liée aux faits de corruption présumés qui a un impact de plus de 3,5 milliards d'euros. Les salariés Airbus n'y sont pour rien dans ces pertes financières. Au contraire, derrière les bons chiffres opérationnels, il y a le travail des salariés.

**Nous devons refuser ce plan et refuser les suppressions de poste. Nous ne devons en aucun cas être résignés.** Supprimer des postes, c'est **mettre en péril les engagements industriels de l'entreprise** et c'est **augmenter les risques psychosociaux et les épuisements professionnels** qui touchent de plus en plus de salariés. Au contraire, la CGT demande un plan d'embauche et d'investissement adéquat. Nous en avons largement les moyens.

### Amende : Qui va payer ?

La Direction semble avoir choisi et cela ne sera pas les actionnaires ! Malgré les 3.6 milliards à provisionnés, les dividendes reversés aux actionnaires seront en net augmentation. 1,80 euros par action soit 9% d'augmentation par rapport à 2019 (1,3 milliards d'euros distribués aux actionnaires).

Ce n'est pas aux salariés de payer. Les actionnaires imposent une gestion financière de l'entreprise qui aboutit à des pratique pas très « Ethics & Compliance » !

L'entreprise se porte bien grâce à notre travail. Nous devons être acteur des négociations salariales qui approchent et cette manifestation est un premier pas pour construire ensemble un rapport de force en notre faveur.

D'autant plus que nous savons que 5% d'augmentation dans les entreprises du privé apporterait près de 18 milliards de cotisation supplémentaire pour la sécurité sociale, dont 9 Milliards rien que pour la retraite.

**Ce 3 mars, profitons-en pour leur montrer que nous ne souhaitons pas subir les fautes de quelques-uns.**

### Attaque sur les conventions collectives

Les conventions collectives sont en cours de négociation avec le patronat. Et l'une des première à l'être est la métallurgie. Elle garantit des droits communs aux salariés de ses entreprises.

L'inversion de la hiérarchie des normes donne la possibilité à l'UIMM (syndicat patronal de la métallurgie – branche du MEDEF) de diminuer les droits des salariés :

- augmentation du temps de travail (forfait-jour, heures supplémentaires) ;
- paiement au poste : rémunération des salariés pouvant diminuer en fonction du poste exercé ;
- suppression de la prime d'ancienneté et des jours d'ancienneté ;
- augmentation du coût de la protection sociale pour le salarié, jours de carence.

L'objectif est clairement de baisser la masse salariale de la branche, ce qui produira automatiquement une diminution des ressources allouées à notre sécurité sociale (retraite, ...).

**Et pourtant, de l'argent, il y en a, à en juger par les records dans le versement des dividendes aux actionnaires (plus de 60 Milliards rien qu'en 2019) !**

**Chez Airbus Defence & Space : nous avons toutes les raisons de manifester !**

**Contact : [cgt\\_elt@airbus.com](mailto:cgt_elt@airbus.com)**